

Le mercredi 25 juin 2003

CANADA

Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 25 juin 2003, à 19 h, au 185 de la rue Principale à Fort-Coulonge.

Sont présents à cette assemblée mesdames Line Renaud, Pierrette Guertin, Madeleine Aumond, Annette Dumouchel, Louise Larocque et Linda Lefebvre et messieurs Guy Lesage, Paul Liberty, Daniel Moreau et Reid Soucie, tous commissaires et formant quorum, de même que mesdames Diane Nault, commissaire représentant les parents (secondaire) et Anne Danis, commissaire représentant les parents (primaire)

Absences motivées : Madame Denise Miron Marion
 Messieurs Charles Langevin, Guy Éthier et Stephen Ryan

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard,	Directrice générale
M. Jean-Claude Beaudin,	Directeur du service des ressources financières et du transport scolaire
Mme Manon Lauriault,	Directrice des ressources éducatives
M. Michel Houde,	Directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Charles Millar,	Agent d'administration au service des ressources humaines et du secrétariat général
M. Fernand Sanchez	Directeur de l'établissement Primaire Pontiac
M. Stéphane Rondeau	Directeur adjoint de l'établissement Primaire Pontiac

Le président du conseil des commissaires, monsieur Daniel Moreau, salue les commissaires et les autres personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2003-CC-297

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts et modifications apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- a) Ordre du jour
b) **Démission de Mme Nicole Miller Potvin**
c) **Nomination de Mme Diane Nault**

Le mercredi 25 juin 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-297) suite

- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2003-05-28
- b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Déménagement directeur des ressources matérielles et informatiques
- 6- Plan d'affectation des administrateurs, directrices et directeurs d'établissement 2003-2004
- 7- Adoption de la planification stratégique
- 8- Compte rendu du comité consultatif de gestion du 9 mai 2003
- 9- **Club des petits déjeuners**

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Organisation scolaire – mise à jour des prévisions de la clientèle scolaire du 23 mai 2003
- 2- Projet «Famille, école, communauté», rencontre du 6 juin 2003
- 3- Réforme de l'éducation
 - rencontre du 19 juin 2003
 - Virage (vol. 5, no. 5, juin 2003)
- 4- Départs d'élèves par établissement secondaire
- 5- Dépôt de comptes rendus :
 - a) Comité de coordination pédagogique du 29 avril 2003
 - b) Comité de coordination pédagogique du 30 mai 2003 et pistes de développement 2003-2004
 - c) Comité consultatif e.h.d.a.a. (parents) du 13 mai 2003
 - d) Comité des politiques pédagogiques du 27 mai 2003
 - e) Table de suivi à l'implantation de la réforme du 27 mai 2003
 - f) Table de soutien e.h.d.a.a. du 4 juin 2003

C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des adultes
- 3- Budget de la commission scolaire

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Politique de perfectionnement, personnel syndiqué
- 2- Procédure temps supplémentaire
- 3- Négociation personnel de soutien CSN
- 4- Liste de priorité d'emploi, personnel de soutien CSN
- 5- Recrutement personnel enseignant, état de la situation
- 6- Antécédents judiciaires
- 7- Situation Gracefield (huis-clos)
- 8- Règlement du dossier de la grève illégale des enseignants de 1983 (loi 111)
- 9- Règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 juin 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-297) suite

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFORMATIQUES

- 1- Villages branchés
- 2- Contrat d'entretien ménager 2003-2004, école de Bouchette (Denis Charbonneau)
- 3- Renouvellement du bail entre le CLSC, CHSLD, Centre de santé du Pontiac et CS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
- 4- Contrat d'entretien ménager 2003-2004, école de Messines (Lise R. Lafontaine)

F) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires
- 2- Éthique et le dernier congrès de la Fédération des commissions scolaires du Québec (huis-clos)

PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE : mercredi 20 août 2003, à Fort-Coulonge.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

A-1B) RÉSOLUTION 2003-CC-298

Démission de la commissaire madame Nicole Miller Potvin

CONSIDÉRANT la lettre de démission de madame Nicole Miller Potvin, reçue par le secrétariat général le 1^{er} juin 2003;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Larocque de prendre acte de la démission de madame Nicole Miller Potvin, pour le poste de commissaire au siège numéro 1, en date du 1^{er} juin 2003.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-1C) RÉSOLUTION 2003-CC-299

Nomination de madame Diane Nault au poste de commissaire au siège numéro 1

CONSIDÉRANT la démission de madame Nicole Miller Potvin;

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 199 de la Loi sur les élections scolaires;

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès du comité de parents;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Guy Lesage de nommer madame Diane Nault au poste de commissaire pour le siège numéro 1 et ce, avec effet immédiat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 25 juin 2003

RÉSOLUTION 2003-CC-300

Ajournement

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'ajourner l'assemblée pendant quelques instants, afin de faire prêter serment à la nouvelle commissaire nommée, ainsi qu'au nouveau commissaire parent (secondaire), monsieur Robert Chalifoux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(Pendant l'ajournement, la directrice générale, madame Marlène Thonnard, assermente madame Diane Nault et monsieur Robert Chalifoux.)

RÉSOLUTION 2003-CC-301

Retour de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de retourner à l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2003-CC-302

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 28 mai 2003

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Guy Lesage que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 28 mai 2003 du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé et corrigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

Pas de suivi abordé.

A-3 Parole au public

Une personne du public, Mme France Lavoie, mère d'un enfant fréquentant l'école Poupore, pose une question relative à un incident survenu en mai, à bord d'un autobus. M. Beaudin répond en expliquant les procédures à suivre dans ce genre de situation et s'engage à faire le suivi du dossier. Par la suite, Louis Harvey, père de deux enfants à l'école Poupore, demande quel genre de formation est donnée aux conducteurs d'autobus pour faire face aux problématiques. M. Beaudin explique les façons de faire qui sont observées.

Le mercredi 25 juin 2003

A-4 Correspondance

Mme Thonnard répond aux questions soulevées par la commissaire madame Madeleine Aumond sur les pièces de correspondance CC-2, CC-8 et CC-9. La commissaire madame Madeleine Aumond félicite aussi M. Beaudin pour la participation au concours François-Maurais (sécurité en transport scolaire).

A-5 Déménagement directeur des ressources matérielles et informatiques

Mme Thonnard demande qu'une somme de 2 000 \$ soit offerte au directeur du service des ressources matérielles et informatiques pour l'aider à s'installer dans notre région. Mme Thonnard souligne que ce montant est un incitatif et qu'il pourrait être opportun, à l'avenir, d'élaborer une politique en ce sens, afin de faciliter le recrutement de certaines ressources.

RÉSOLUTION 2003-CC-303

Déménagement directeur des ressources matérielles et informatiques

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond et résolu qu'un montant de 2 000 \$ soit alloué au directeur du service des ressources matérielles et informatiques, M. Alain Royer, afin de faciliter son installation dans notre région.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

A-6 RÉSOLUTION 2003-CC-304

Plan d'affectation des administrateurs, directrices et directeurs 2003-2004

CONSIDÉRANT la nouvelle situation de l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond d'adopter la nouvelle version du plan d'affectation des administrateurs, directrices et directeurs d'établissement de la CSHBO, pour 2003-2004.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-7 Adoption de la planification stratégique

Mme Thonnard résume les consultations qui ont été faites auprès du comité de parents, du comité consultatif de gestion et des syndicats. Elle présente aussi le tableau-synthèse qui sera intégré au document final et précise que la planification stratégique de la CSHBO sera dévoilée officiellement lors d'une activité qui aura lieu le 28 août. Le sous-ministre Robert Bisailon a été invité à prononcer une conférence au cours de cette activité. Elle explique aussi que, dès le lendemain de la présente rencontre, une version abrégée du document sera mise en chantier.

RÉSOLUTION 2003-CC-305

Planification stratégique de la CSHBO

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de travail sur l'élaboration de la planification stratégique de la CSHBO;

Le mercredi 25 juin 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-305) suite

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de parents;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité consultatif de gestion;

CONSIDÉRANT les recommandations des différents syndicats consultés;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond et résolu d'adopter la planification stratégique de la commission scolaire et d'en faire le lancement officiel lors d'une activité qui se tiendra le 28 août prochain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-8 Compte rendu du comité consultatif de gestion du 9 mai 2003

Le compte rendu est déposé.

A-9 RÉSOLUTION 2003-CC-306 Club des petits déjeuners

CONSIDÉRANT la décision de la Fondation Jean-Claude Branchaud de consacrer les profits du tournoi de golf 2003 au Club des petits déjeuners;

CONSIDÉRANT que cela représente un don de 32 000 \$ pour le Club des petits déjeuners;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de remercier officiellement la Fondation Jean-Claude Branchaud pour son geste généreux, un geste qui amènera des répercussions positives sur notre clientèle étudiante, étant donné que bon nombre d'études démontrent qu'un enfant ayant mangé le matin est plus disposé à apprendre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

B-1 Organisation scolaire – mise à jour des prévisions de la clientèle scolaire du 23 mai 2003

Mme Lauriault explique les données les plus récentes concernant la clientèle scolaire attendue en 2003-2004. Il en ressort qu'il y aura 22 élèves de plus que prévu pour le préscolaire, 17 de plus que prévu au primaire et 13 de moins que prévu au secondaire. Les totaux attendus pour 2003-2004 sont de 2 028 élèves au préscolaire/primaire et 1 480 élèves au secondaire.

B-2 Projet «Famille, école, communauté», rencontre du 6 juin 2003

Mme Lauriault rappelle que ce projet a pour but de renforcer les habiletés des parents défavorisés. Dans un premier temps, ce projet, doté d'un budget annuel de 30 000 \$, portera sur le territoire de la Haute-Gatineau (Maniwaki / Grand-Remous). Le Pontiac et le Cœur-de-la-Gatineau s'y joindront par la suite. Mme Johanne Myre a été engagée à mi-temps comme agente de développement.

Le mercredi 25 juin 2003

B-3 Réforme de l'éducation

- Rencontre du 19 juin 2003)

Mme Lauriault explique que, lors de cette rencontre, le ministre de l'Éducation, M. Pierre Reid, a fait un discours où il affirmait sa croyance dans la réforme et précisait qu'au secondaire, l'implantation était simplement retardée d'un an et non reportée à une date indéfinie. En 2003-2004, quinze écoles secondaires commenceront l'implantation de la réforme, suivies d'une soixantaine d'autres (une par commission scolaire) en 2004-2005. En septembre 2005, toutes les écoles secondaires appliqueront la réforme (à compter du 1^{er} secondaire).

- Virage (vol. 5, no. 5, juin 2003)

Mme Lauriault dépose ce numéro de la revue.

B-3 Départs d'élèves par établissement secondaire

Mme Lauriault dépose et explique le document. La commissaire madame Madeleine Aumond suggère que les prochains rapports périodiques donnent davantage de précisions sur les motifs de départ, notamment aux niveaux de l'âge des jeunes et de leur niveau académique.

B-4 Dépôt des comptes rendus

Les comptes rendus suivants sont déposés :

- a) Comité de coordination pédagogique du 29 avril 2003
- b) Comité de coordination pédagogique du 30 mai 2003 et pistes de développement 2003-2004
- c) Comité consultatif e.h.d.a.a. (parents) du 13 mai 2003
- d) Comité des politiques pédagogiques du 27 mai 2003
- e) Table de suivi à l'implantation de la réforme du 27 mai 2003
- f) Table de soutien e.h.d.a.a. du 4 juin 2003

C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2003-CC-307 Registre des chèques

ATTENDU la vérification des registres des chèques qu'a effectuée la commissaire madame Louise Larocque;

ATTENDU que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Larocque que les registres des chèques de la CSHBO du 27 mai au 09 juin 2003 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 25 juin 2003

C-2 **RÉSOLUTION 2003-CC-308** **Approbation par la commission scolaire des budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres des adultes**

CONSIDÉRANT les budgets adoptés par les conseils d'établissement (articles 95 et 110,4);

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit approuver les budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres des adultes (article 276);

CONSIDÉRANT les documents déposés «Résolutions des conseils d'établissement adoptant les budgets 2003-2004 des écoles ou des centres et les budgets des établissements»;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie d'approuver les budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes sous réserve des réajustements qui pourront être apportés en cours d'année selon les effectifs réels et de toute autre modification pouvant affecter les revenus et les dépenses de l'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Incidence : à 20 h 15, la commissaire madame Anne Danis s'absente

C-3 **RÉSOLUTION 2003-CC-309** **Budget de la commission scolaire**

ATTENDU QUE, conformément à la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais doit adopter et transmettre au ministre son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2003-2004;

ATTENDU QUE ce budget prévoit des revenus égaux ou supérieurs aux dépenses;

ATTENDU QUE l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 1 151 965 337 \$ en conformité avec la Loi et les règles budgétaires 2003-2004;

ATTENDU QUE le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire est fixé à 0,35 \$;

ATTENDU QUE ce taux respecte les limites prévues par la Loi;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Larocque que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 25 juin 2003

Incidence : à 20 h 20, la commissaire madame Anne Danis revient dans la salle

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 RÉSOLUTION 2003-CC-310 Politique de perfectionnement, personnel syndiqué

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès des syndicats;

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès du comité consultatif de gestion;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault d'adopter la politique de perfectionnement du personnel syndiqué, tel que déposé par le directeur des ressources humaines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-2 RÉSOLUTION 2003-CC-311 Procédure temps supplémentaire

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès des syndicats;

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès du comité consultatif de gestion;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel d'adopter la procédure de gestion du temps supplémentaire du personnel syndiqué, tel que déposé par le directeur des ressources humaines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-3 Négociation, personnel de soutien CSN

M. Houde explique l'état des négociations avec le personnel de soutien CSN et mentionne qu'il se donne le mandat de recommencer à négocier l'an prochain.

D-4 Liste de priorité d'emploi, personnel de soutien CSN

M. Houde dépose et explique la liste.

D-5 Recrutement personnel enseignant, état de la situation

M. Houde dépose et explique le document.

D-6 RÉSOLUTION 2003-CC-312 Antécédents judiciaires

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès des différents syndicats;

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès du comité consultatif de gestion;

Le mercredi 25 juin 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-312) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Larocque de mandater le directeur des ressources humaines de prendre les dispositions nécessaires afin d'introduire dans les formulaires prévus à cet effet la signature des nouveaux employés nous permettant de faire enquête quant à d'éventuels antécédents judiciaires, de se procurer les moyens nécessaires afin d'effectuer ces enquêtes (SOQUIJ ou autres) et d'enclencher le processus de consultation pour les modifications inhérentes à la politique de dotation de personnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-7 Situation Gracefield

RÉSOLUTION 2003-CC-313

Demande de huis-clos

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de discuter du point F-2 en huis-clos.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

RÉSOLUTION 2003-CC-314

Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2003-CC-315

Affectation à la direction de l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de mettre fin à l'affectation temporaire de M. Serge A. Talbot à la direction de l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau à la fin de l'année scolaire 2002-2003 et que des procédures soient amorcées afin de pourvoir le poste vacant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2003-CC-316

Comité de sélection directrice ou directeur établissement du Cœur-de-la-Gatineau

CONSIDÉRANT la vacance au poste de direction de l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau;

CONSIDÉRANT la politique de dotation de personnel;

CONSIDÉRANT la politique de gestion du personnel des directions d'établissement;

Le mercredi 25 juin 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-316) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Linda Lefebvre de former un comité de sélection composé de cinq membres. Le présent comité sera composé de deux commissaires, de la direction générale, d'un représentant ou d'une représentante du conseil d'établissement et d'une personne ressource.

Les deux commissaires proposées sont mesdames Louise Larocque et Linda Lefebvre. La commissaire madame Madeleine Aumond agira en tant que substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2003-CC-317

Comité de sélection directrice ou directeur adjoint établissement du Cœur-de-la-Gatineau

CONSIDÉRANT la vacance au poste de direction adjointe de l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau;

CONSIDÉRANT la politique de dotation de personnel;

CONSIDÉRANT la politique de gestion du personnel des directions d'établissement;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de former un comité de sélection composé de cinq membres. Le présent comité sera composé de deux commissaires, de la direction générale et de deux personnes ressource.

Les deux commissaires proposées sont mesdames Louise Larocque et Linda Lefebvre. La commissaire madame Madeleine Aumond agira en tant que substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-8 RÉSOLUTION 2003-CC-318

Règlement du dossier de la grève illégale des enseignants de 1983 (loi 111)

CONSIDÉRANT les poursuites entreprises par les syndicats d'enseignants afin d'obtenir remboursement des coupures réalisées sous l'empire de la Loi 111 lors de la grève de 1983;

CONSIDÉRANT les jugements rendus par les tribunaux sur cette question;

CONSIDÉRANT la volonté gouvernementale de régler ce différent;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit essentiellement d'un débat entre le gouvernement et la CSQ et qu'il n'implique aucun enjeu local;

Le mercredi 25 juin 2003

(RÉSOLUTION 2003-CC-318) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau et résolu que la Fédération des commissions scolaires du Québec soit mandatée pour représenter la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais dans ce dossier afin d'obtenir un règlement national sur cette question et que la Fédération veille au respect des contraintes et difficultés administratives que générera le règlement de ce dossier près de 20 ans après sa naissance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-9 RÉSOLUTION 2003-CC-319

Règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2003-CC-282, sur le projet de règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, adoptée le mercredi 28 mai 2003;

CONSIDÉRANT les avis publics parus dans les journaux;

CONSIDÉRANT que le secrétariat général n'a reçu aucun commentaire, ni aucune suggestion quant à ce projet de règlement;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel et résolu d'approuver le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la Loi sur l'instruction publique.

Le jour :

Le lieu :

20 août 2003

Maniwaki

01^{er} octobre 2003

Fort-Coulonge

26 novembre 2003

Maniwaki

17 décembre 2003

Fort-Coulonge

28 janvier 2004

École élémentaire et secondaire, 11, rue St-Eugène, Gracefield

25 février 2004

École Ste-Marie, 55, rue Martineau, Otter-Lake

31 mars 2004

Maniwaki

28 avril 2004

Fort-Coulonge

26 mai 2004

Maniwaki

30 juin 2004

Fort-Coulonge

L'heure : les séances ordinaires du conseil des commissaires débutent à 19 h 00

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 25 juin 2003

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFORMATIQUES

E-1 Villages branchés

Mme Thonnard explique que la commission scolaire vient de recevoir les résultats de l'étude préliminaire d'ingénierie et que deux conférences ont été organisées il y a quelques jours pour présenter ces résultats. Elle souligne la nécessité que le milieu prenne en main ce projet et note que les deux CLD concernés (du Pontiac et de la Vallée de la Gatineau) ont pris le leadership sur leur territoire respectif. Mme Thonnard ajoute qu'une campagne médiatique se déroulera jusqu'au dépôt de la demande de subvention, soit jusqu'au mois de septembre ou octobre, afin de mobiliser le milieu.

**E-2 RÉSOLUTION 2003-CC-320 **Contrat d'entretien ménager 2003-2004 –
École de Bouchette (Denis Charbonneau)****

CONSIDÉRANT la satisfaction de la direction d'école;

CONSIDÉRANT le respect des délais requis;

CONSIDÉRANT que l'entrepreneur a accepté de renouveler son contrat au même prix qu'en 2002-2003, mais en prenant en considération l'augmentation du coût de la vie selon Statistique Canada qui est de 3,4 %;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la commissaire madame Diane Nault que la Commission scolaire accepte le renouvellement du contrat d'entretien ménager de Monsieur Denis Charbonneau pour l'école Notre-Dame-de-Grâces de Bouchette pour l'année 2003-2004, en tenant compte de l'indexation du coût de la vie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**E-3 RÉSOLUTION 2003-CC-321 **Renouvellement du bail entre le CLSC,
CHSLD, Centre de santé du Pontiac et la
C.S. des Hauts-Bois-de-l'Outaouais****

CONSIDÉRANT le bail déjà signé le 1^{er} juillet 2001, concernant l'école Ste-Marie à Otter-Lake;

CONSIDÉRANT la demande de renouvellement du CLSC, CHSLD et le Centre de santé Pontiac;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le commissaire monsieur Guy Lesage d'accepter la demande de renouveler pour un (1) an (du 1^{er} juillet 2003 au 30 juin 2004) et ce, aux mêmes conditions inscrites au bail.

De plus, il est résolu que la directrice générale soit autorisée à signer le bail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 25 juin 2003

E-4 RÉSOLUTION 2003-CC-322 **Contrat d'entretien ménager 2003-2004 – École de Messines (Lise R. Lafontaine)**

CONSIDÉRANT la satisfaction de la direction d'école;

CONSIDÉRANT le respect des délais requis;

CONSIDÉRANT que l'entrepreneur a accepté de renouveler son contrat au même prix qu'en 2002-2003, mais en prenant en considération l'augmentation du coût de la vie selon Statistique Canada qui est de 3,4 %;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la commissaire madame Pierrette Guertin que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais accepte le renouvellement du contrat d'entretien ménager de Madame Lise R. Lafontaine pour l'école Ste-Croix de Messines pour l'année 2003-2004, en tenant compte de l'indexation du coût de la vie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F) AUTRES :

F-1 Questions des commissaires

La commissaire madame Louise Larocque demande si la commission scolaire produira un rapport annuel cette année. Mme Thonnard répond par l'affirmative, dans la mesure où ce sera possible.

F-2 Éthique et le dernier congrès de la Fédération des commissions scolaires du Québec

Ce point est discuté en huis-clos.

RÉSOLUTION 2003-CC-323 **Demande de huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'instituer le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2003-CC-324 **Levée du huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 25 juin 2003

F-3 RÉSOLUTION 2002-CC-325 **Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 20 août 2003, à Maniwaki..

Secrétaire général

Président